unité

CSN

Conseil central
du Montréal métropolitain
www.ccmm-csn.qc.ca

Conseil central du Montréal métropolitain CSN

Mai 2009
Volume 23, numéro 5

Le 1er mai 2009 à la CSN

LE MONDE D'ABORD !

unité

L'organe officiel
du Conseil central du Montréal métropolitain (CSN)
est publié à 3100 exemplaires
P.P. 40064900
ISSN 1718-1178
Responsable : Dominique Daigneault par intérim
Coordination et rédaction : Anne Leblanc
Conception graphique : Jean Gladu et Sophie Marcoux
Montage : Aude Sainte-Marie
Photographies : Michel Giroux, Anne Leblanc, Aude Sainte-Marie
Illustration : Boris
Impression : Imprimerie CSN
Distribution :
Module de distribution de la CSN
1601, avenue De Lorimier
Montréal (Québec) H2K 4M5
http://www.ccmm-csn.qc.ca
Pour abonnement :
aude.sainte-marie@csn.qc.ca
Téléphone : 514-598-2021
Télécopieur : 514-598-2020

À l'agenda

Mai

4, 5 et 6
Exécutif syndical I
6
Assemblée générale
7
Secrétariat
11 et 12
Trésorerie
13
Comité de surveillance
19 et 20
Information dans notre syndicat
21 et 22
Introduction à la santé sécurité
25, 26 et 27
Accidents et maladies du travail
27, 28 et 29
Work related accidents and diseases

Coup d'oeil sur l'assemblée générale

Prévoir un printemps chaud!

Les délégués-es réunis en assemblée générale, le 1er avril dernier, ont pu constater que l'ampleur du travail qui attend les militants et militantes au cours du printemps 2009 n'est pas un poisson d'avril ! D'entrée de jeu, Gaétan Châteauneuf, président du conseil central, a insisté sur l'importance de la mobilisation pour que les demandes syndicales visant à contrer les effets de la crise économique, donnent des résultats concrets. Entre autres choses, il a rappelé la campagne de la Coalition des Sans-chemises qui réclame de meilleures conditions au régime d'assurance-emploi : élargir les critères d'accessibilité, augmenter le taux de prestations et abolir le délai de carence. De telles mesures permettraient aux chômeurs et chômeuses de mieux traverser cette crise économique.

Nos invités

L'assemblée générale a souligné la *Semaine québécoise des adultes en formation* en reconnaissant l'engagement des militantes et de militants dans un programme de formation. Gaétan Châteauneuf a remis à chacun d'entre eux une attestation de reconnaissance et, à tour de rôle, les récipiendaires ont témoigné de leur fierté d'apprendre. Bonnie Cuthbert, STT du CH St-Mary's, Nathalie Savard, STT du Club St-Denis (absente), Sophie Larouche, Syndicat des assistants d'Héma-Québec, Marie Isabelle Marchand, SP en soins infirmiers et cardio-respiratoires de l'Hôpital Sacré-Cœur et Stéphane Crevier, Syndicat des employés du port de Montréal, ont reçu une très chaleureuse main d'applaudissement !

S. Crevier, M. J. Chartrand, S. Larouche et B. Cuthbert

Aussi, Francine Boissonneault, d'Emploi Québec a fait une présentation des nouvelles mesures des programmes de formation mis en place par cet organisme. Les principaux objectifs de ces programmes sont le maintien en employabilité (par exemple, à la suite d'une mise à pied) et accroître la transférabilité des connaissances pour augmenter la mobilité au sein d'une entreprise.

Mobilisation

Gaétan Châteauneuf a insisté sur l'importance de mobiliser tous nos membres pour la manifestation du 1er mai 2009 (voir éditorial) ainsi que sur la nécessité de continuer à appuyer solidairement et financièrement tous les syndicats en conflit, particulièrement ceux dont la lutte dure depuis plus de six mois. Luc Gosselin, responsable de la mobilisation et de la vie syndicale au SEE de la Société des casinos du Québec, est venu témoigner des activités que le syndicat organise en appui aux agents de sécurité en lock-out depuis le 27 août dernier. Bingo, parties de poker et cabane à sucre ne sont que quelques exemples des événements possibles à tenir afin d'amasser des fonds et de soutenir les camarades en conflit. Il a aussi été suggéré de les inviter aux assemblées générales.

Merci René !

Lors de l'assemblée générale, nous vous informions de la démission de René Charest, secrétaire général. Nous voulons profiter de l'occasion pour le remercier de son travail au conseil central. Par ses actions et la qualité de ses analyses, il a contribué à faire avancer nos luttes, en particulier celles pour préserver notre système de santé public et sur d'autres questions, dont celles de la mondialisation et de la solidarité internationale. Merci René. Nous te souhaitons bonne chance dans tes nouveaux projets ●

L'exécutif du conseil central

Organisme régional affilié à la Confédération des syndicats nationaux (CSN), le Conseil central du Montréal métropolitain regroupe 92 000 membres du secteur public et du secteur privé, répartis au sein de 400 syndicats sur le territoire des régions administratives de Montréal, de Laval et du Grand Nord du Québec.

www.ccmm-csn.qc.ca

logo FSC

éditorial

1er mai, Fête internationale des travailleuses et travailleurs

Sortie de crise... Le monde d'abord!

Par Gaétan Châteauneuf
président du CCMM-CSN

La débâcle du capitalisme, et plus particulièrement celle des marchés financiers, nous a plongés dans une crise économique d'une ampleur inconnue depuis les années 30. Au menu : fermetures d'usine, augmentation du nombre de faillites, de chômeurs et de personnes assistées sociales. Cette dérive financière est le fruit de plusieurs années de politiques néolibérales, de déréglementation des marchés, de fraudes et de spéculation. Comme travailleurs et travailleuses, nous n'avons aucune responsabilité dans cette crise, mais nous en subissons les effets de plein fouet. Pour cette raison, c'est sous le thème **Sortie de crise... Le monde d'abord!** que se dérouleront les activités du 1er mai.

Sortir de la crise ne consiste pas exclusivement à aider financièrement les entreprises et les banques. Il est primordial que les solutions servent avant tout à aider la population. D'ailleurs, lorsqu'on aide les entreprises sans condition, elles reviennent rapidement à leurs vieilles habitudes. On l'a vu aux États-Unis avec la compagnie d'assurances et de services financiers AIG, qui n'a pas hésité à verser de généreuses primes à ses dirigeants après avoir reçu une aide de 170 milliards de dollars provenant de la poche des contribuables!

Assurer un revenu

L'aide doit être, en premier lieu, pour le monde, soit les travailleurs, les travailleuses et les gens à faible revenu. Il faut pouvoir assurer un remplacement du revenu à ceux et celles qui perdent leur emploi. À cause des règles actuelles du régime d'assurance-emploi, 50 % des chômeurs n'ont pas accès à des prestations. Le gouvernement fédéral doit améliorer l'accessibilité au régime de façon urgente en plus d'augmenter le taux de prestation et d'abolir le délai de carence. Les travailleuses et les travailleurs âgés auront aussi besoin d'un programme de soutien.

Augmenter le revenu des personnes fait partie des solutions à mettre de l'avant. Le salaire minimum doit être augmenté afin d'atteindre le seuil de faible revenu (22 772$/an). Une autre des clés pour l'amélioration des conditions salariales et de travail est de mettre en place les moyens nécessaires pour hausser le taux de syndicalisation. Les entreprises seront tentées d'utiliser la crise pour réduire les salaires et les conditions de travail. Pourtant, dans les négociations de nos conventions collectives, nous devrons viser des augmentations de salaire plutôt que des baisses afin de préserver notre pouvoir d'achat.

Nos protections sociales

Si au Québec la crise nous touche un peu moins qu'aux États-Unis, c'est grâce, entre autres, à notre filet de protection sociale plus important. Il est donc essentiel de le maintenir et aussi de l'améliorer. Les investissements gouvernementaux ne doivent pas cibler exclusivement les infrastructures. L'injection d'argent dans les services publics, notamment dans le réseau de l'éducation et celui de la santé, est une autre solution incontournable pour se sortir de la crise. De plus, la formation de la main-d'œuvre et la lutte au décrochage ne doivent pas être oubliées.

Il faut également penser dès aujourd'hui au lendemain de la crise, non seulement en passant par la réglementation des marchés financiers, mais surtout, en favorisant une économie fondée sur une perspective de développement durable qui tient compte des droits sociaux et humains, qui vise une répartition de la richesse juste et équitable et qui respecte l'équilibre de la planète.

Plus que jamais, cette année le 1er mai est un rendez-vous incontournable pour rappeler à nos gouvernements qu'ils doivent mettre de l'avant des solutions de sortie de crise pour le monde d'abord.

Le 1er mai, soyons nombreuses et nombreux!

HO HO ! HÉ HÉ !

Les scabs doivent s'en aller !

C'est ce que scandaient haut et fort les quelque 300 militants et militantes réunis devant l'hôtel Sheraton Four Points, le 17 mars dernier, à l'occasion d'un rassemblement antibriseurs de grève.

Au Québec, l'adoption de la loi antibriseurs de grève remonte à 1977. C'est au fil des événements entourant la longue et douloureuse grève à la United Aircraft, à Longueuil, que la nécessité d'adopter une telle législation s'est concrétisée. Il était primordial que le droit de grève soit protégé, il fallait que des mesures soient prises pour empêcher les scabs de briser l'équilibre entre les travailleuses, les travailleurs et l'employeur. Le but de l'exercice du droit de grève est de créer un rapport de force, si les travailleurs en grève ou en lock-out ne pouvaient plus faire mal au boss à cause de la présence de scabs : le combat était encore plus inégal. Avant l'adoption de la loi anti-scabs, les conflits dégénéraient à cause de la présence des briseurs de grève et souvent, les grèves se terminaient devant les tribunaux avec des plaintes au criminel. Mais, depuis leur adoption, les dispositions du Code du travail ont grandement contribué à réduire le nombre, l'âpreté ainsi que la durée des conflits de travail.

Le 17 mars 2009, rassemblement antibrisseurs de grève

Échapper à la loi

Malheureusement, depuis quelques années *« Certains employeurs adoptent toutes sortes de stratagèmes et d'astuces afin d'échapper à cette partie centrale de notre Code du travail. Il y a une tendance vers l'allongement des conflits de travail et une multiplication des lock-out et c'est en partie dû au fait que des employeurs ont recours aux briseurs de grève »* a déclaré Claudette Carbonneau, présidente de la CSN, lors du rassemblement antibriseurs de grève. En effet, plusieurs syndicats CSN de la région du Montréal métropolitain ont goûté à cette médecine. Le Syndicat de la Société des casinos du Québec-section agents de sécurité, le Syndicat des travailleurs de l'information du *Journal de Montréal* et le Syndicat des travailleuses et des travailleurs du Sheraton Four Points sont les derniers sur la liste. La présence de scabs dans l'hôtel Four points est connue depuis fort longtemps, l'employeur a même été condamné à trois reprises par la Commission des relations du travail pour avoir utilisé des travailleurs de remplacement, mais celui-ci persiste et signe parce que bien que condamné il n'a pas été sanctionné !

Le syndicat tente donc encore de faire reconnaître les contraventions de l'employeur mais les preuves ne sont pas faciles à recueillir. Par exemple, les inspecteurs du ministère du Travail annoncent à l'avance leur visite à l'employeur ! Pas fort ! Celui-ci a donc tout le loisir et le temps nécessaire pour vider l'hôtel de ses soi-disant « bénévoles ». Malgré cela, le syndicat du Sheraton Four Points ainsi que celui du *Journal de Montréal* continuent à multiplier les recours et déposent des plaintes à la Commission des relations du travail contre l'utilisation de scabs.

Du mordant

Mais ces démarches semblent insuffisantes pour faire comprendre aux employeurs qu'ils sont dans l'illégalité. La CSN a donc décidé d'interpeller directement le ministre du Travail, David Whissell. La présidente de la CSN, Claudette Carbonneau a réussi à convenir, avec le bureau du ministre, de la tenue rapide d'une rencontre afin de le sensibiliser sur le sujet avant que la situation ne dégénère davantage. Le Conseil central du Montréal métropolitain endosse entièrement cette démarche et souhaite vivement que les pourparlers entamés avec le ministre Whissell conduisent à donner du mordant quant à l'application de la Loi anti-scabs ●

Lock-out chez Recall – Québec

Dernière heure

Le 16 avril 2009. Au moment de mettre sous presse, nous apprenions que la direction de Recall-Québec, oeuvrant dans l'entreposage de matériel électronique et de dossiers confidentiels, a décrété un lock-out. Le Syndicat des travailleuses et travailleurs de Recall - Québec – CSN avait entamé les négociations en octobre 2008. Cette entreprise compte environ 50 salarié-es. Conflit à suivre dans nos prochains numéros ●

La crise économique frappe avec une force jamais vue depuis les années 1930. Au Québec, des centaines de milliers de personnes ont perdu leur emploi, l'industrie manufacturière et d'exportation est en chute libre et les finances des gouvernements sont fortement déficitaires. Cette crise a été créée sur, entre autre, par le monde de la finance où la déréglementation où la fraude massive et la non-intervention de l'État sont devenues pratiques courantes. Conséquemment, des millions de travailleurs et de travailleuses sont victimes de ces approches économiques sauvages. Alors, pour une ***Sortie de crise,*** l'économie doit être repensée en tenant compte du ***Monde d'abord !***

Pour en savoir plus, jouez au QUIZ DE LA CRISE ! Peu importe vos réponses, vous gagnez toutes les places que vous voulez dans le cortège CSN lors de la manifestation du 1er mai !

Ottawa doit élargir les critères d'admissibilité à l'assurance-emploi, en allonger la durée et en bonifier les prestations. Les dizaines de milliers de travailleurs et de travailleuses qui perdent leur emploi y ont droit.

1. En 1993, quel pourcentage des chômeurs et des chômeuses avaient accès à l'assurance-emploi ? a) 85 % b) 60 % c) 40 %.

2. En 2008, quel pourcentage des chômeurs et des chômeuses ont eu accès à l'assurance-emploi ? a) 60 % b) 85 % c) 46 %.

3. Alors que les gouvernements néolibéraux prétendent que des baisses d'impôts représentent un stimulus pour la relance de l'économie, combien rapporte chaque dollar investi dans les infrastructures ? A) 0,90 $ B) 1,62 $ C) 1,80 $.

4 .Combien d'emplois ont été perdus au cours des cinq dernières années dans le secteur manufacturier au Québec ? A) 55 000 b) 112 000 C) 160 000.

5. Le salaire minimum au Québec passera à 9 $/heure le 1er mai 2009, montant insuffisant pour atteindre le seuil de faible revenu et sortir de la pauvreté. À combien devrait-il être augmenté pour atteindre le seuil de faible revenu ? A) 9,25 $/h (19 240 $/an) B) 10 $/h (20 800 $/an) C) 10,66 $/h (22 172 $/an).

6. Au Québec, les femmes composent presque la moitié de l'ensemble de la main-d'œuvre salariée. Quel pourcentage, des 150 000 personnes rémunérées au salaire minimum, représentent-elles ? A) 50 % B) 60 % C) 70 %.

7. Alors que le système d'éducation n'est pas suffisamment financé, l'État subventionne l'école privée qui lui livre concurrence. Quel est le pourcentage des revenus de l'école privée qui proviennent des fonds publics ? A) 20 % B) 40 % C) 60 %.

8. Alors qu'il était ministre de la Santé et des Services sociaux, Philippe Couillard a permis une ouverture sans précédent au privé dans notre système public de santé. Moins de deux mois après avoir quitté son poste de ministre, il est devenu : A) partenaire du premier Fonds d'action privé en santé au Canada B) associé dans un grand cabinet d'avocat montréalais C) agent de joueur de hockey professionnel).

9. La sous-traitance dans les services publics est devenue un fléau depuis quelques années et amène une explosion des coûts. En 2007-2008, 6,5 millions des heures travaillées l'ont été par du personnel d'agences et ce, seulement à l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal. À combien s'élève la facture totale payée à même les fonds publics? A) près de 97 millions $ B) près de 151 millions $ C) près de 203 millions $.

10. Les revenus de l'État sont déjà réduits par le ralentissement de l'économie. Les réductions d'impôts ne feront qu'accentuer ces baisses. De quelle façon le gouvernement voudra-t-il rééquilibrer son budget ? A) en proposant de nouvelles compressions dans les dépenses sociales B) en demandant des dons de charité aux multinationales C) en nationalisant les sables bitumineux.

11. Pour rétablir le pouvoir d'achat de la population, quelle est, selon plusieurs économistes, la meilleure façon de faire ? A) distribuer des billets de loterie B) couper les impôts des mieux nantis C) encourager la syndicalisation pour favoriser le partage de la richesse.

Réponses

1. A) 4 C) 7. C) 10. A)
2. C) 5 C) 8. A) 11. C)
3. B) 6 B) 9. C)

Université du Québec à Montréal

Plus qu'une convention

La lutte enclenchée, le 16 mars dernier, par le Syndicat des professeur-es de l'Université du Québec à Montréal – CSN (SPUQ-CSN) pour le renouvellement de leur convention collective revêt un caractère dépassant les frontières du conflit de travail. Cette lutte est intrinsèquement liée à la survie d'une université francophone et populaire, qui joui d'une excellente réputation quant à la qualité de l'enseignement et qui a joué un rôle majeur pour l'accès aux études supérieures. C'est pour ces raisons que par centaines, les étudiantes et les étudiants de l'université débrayent et appuient les revendications du SPUQ-CSN. L'Association facultaire des étudiants en arts (AFÉA), l'Association facultaire des étudiants en langues et communication (AFELC), l'Association facultaire des étudiants en sciences humaines (AFESH) et l'Association étudiante du module de science politique (AEMSP) ont déjà fait la grève et tiendront bientôt des votes de reconduction des mandats. De plus, cette lutte reçoit l'appui de partis politiques tels, Québec Solidaire, le Nouveau parti démocratique, le Parti Québécois et le Bloc Québécois.

Démocratisation de l'éducation

Adhérant au thème « L'UQAM, c'est nous! », une très grande majorité de la communauté uqamienne accorde son soutien aux revendications pour l'amélioration des conditions de travail des professeurs et des maîtres de langue particulièrement en ce qui concerne le ratio professeur/étudiants et le rattrapage salarial. En plus, les forces vives de l'UQAM réclament un financement public adéquat afin que l'université puisse jouer pleinement son rôle dans la démocratisation de l'éducation au Québec, pour mettre fin à la multiplication des frais « champignons » imposés aux étudiantes et aux étudiants et pour maintenir des conditions de travail et d'études de qualité. Ce front commun rejette aussi la mise en place d'une nouvelle gouvernance qui minerait les principes de gestion collégiale de l'université.

Au moment de mettre sous presse, Michelle Courchesne, ministre de l'Éducation, accordait 10 jours aux parties pour s'entendre. Au-delà de ce délai, elle pourrait recourir à une loi spéciale pour forcer le retour au travail des enseignants. Rassemblé-es en assemblée générale, le 14 avril dernier, les professeurs et maîtres de langue de l'UQAM ont décidé, malgré cette menace, de poursuivre leur grève jusqu'au 24 avril prochain. La conviction de mener une lutte juste alimente la détermination des syndiqués qui sont bien résolus à faire valoir le droit à une université de qualité!

SPUQ-CSN

Fermeture du Sheraton Four Points

Une page est tournée

Le 17 avril dernier, la direction du Sheraton Four Points a mis fin à ses activités hôtelières. Coup dur pour les 83 syndiqué-es qui après huit mois de lutte courageuse pour la reconnaissance et le respect de leurs droits contre un employeur belliqueux se retrouvent sans règlement de leur convention collective et sans emploi.

Les faits

Le 25 août 2008, dans la foulée de la négociation coordonnée du secteur de l'hôtellerie, le syndicat du Sheraton Four Points a déclenché une grève générale illimitée en réaction au refus de l'employeur de négocier de bonne foi. Depuis ce jour, quelques séances de conciliation se sont tenues mais n'ont donné aucun résultat. Les seuls gestes significatifs posés par l'employeur ont été l'intimidation, le mépris, les injonctions, les outrages au tribunal et l'embauche de briseurs de grève ! Le 23 mars 2009, les salariés de l'hôtel ont reçu une lettre de la direction les informant de leur mise à pied pour cause de fermeture définitive. Début avril, le syndicat a appris que l'Université McGill a loué l'édifice pour offrir un service de résidences étudiantes pour la prochaine année.

Tout n'est pas fini

Fait particulier à cet hôtel, l'accréditation syndicale est liée à la bâtisse et non à son gestionnaire. C'est donc dire que l'arrêt des activités hôtelières ne signifie pas la mort du syndicat. L'Université McGill, devenant le nouvel employeur, pourrait conserver des emplois syndiqués surtout dans le secteur de l'entretien. Fort de ses récentes informations, le STT du Sheraton Four Points – CSN a donc organisé, le 16 avril dernier, un rassemblement sous le thème « Toutes et tous unis pour la minute de plus! ». Lors de cet événement, le projet initial de convention collective a été déposé aux portes de l'Université. Ce dépôt symbolique est porteur de la demande du syndicat pour le transfert des emplois. La Fédération du commerce et le conseil central poursuivront donc les démarches en se sens au cours des prochains mois.

Les salariés du Holliday Inn Longeuil, le 16 avril 2009

Les salariés du Shareton Four Points, 16 avril 2009

Solidarité avec le Holiday Inn Longueuil

La caravane des manifestants s'est ensuite déplacée vers le Marriott Château Champlain, aussi propriétaire du Holiday Inn Longueuil, et y a déployé une gigantesque carte de l'Amérique de nord sur laquelle étaient indiqués tous les hôtels appartenant à ce même employeur. Illustration flagrante de sa richesse et démonstration indéniable que son refus de négocier n'est pas dû au manque d'argent bien au manque de volonté.

Au terme de cette manifestation, les militantes et militants présents ont partagé un repas en plein air et ont profité de cette occasion pour réaffirmer haut et fort le courage, la détermination, la ténacité et la solidarité dont ont fait preuve les travailleuses et les travailleurs du Sheraton Four Points. On ne peut que conclure qu'en se 16 avril 2009, le ciel était cruellement bleu!

Plainte contre le *Journal de Montréal*

Le temps presse

En plus de priver 253 personnes de leur travail et de leur salaire, de nier le droit de négocier une convention collective avec le Syndicat des travailleurs de l'information du *Journal de Montréal*-CSN (STIJM-CSN) et de priver le public d'une information de qualité créée par des professionnels, Pierre-Karl Péladeau et les dirigeants du *Journal de Montréal* agissent de manière illégale en utilisant des scabs pour la production du quotidien montréalais.

Le STIJM-CSN a donc déposé, le 31 mars dernier, une plainte à la Commission des relations du travail (CRT) pour contester l'utilisation de briseurs de grève. Le syndicat a réuni plusieurs faits démontrant que Quebecor Média a recours à des scabs et qu'elle contrevient ainsi au Code du travail. Du côté syndical, tous et toutes désirent que le dossier soit entendu rapidement par la CRT. Raynald Leblanc, président du syndicat, insiste : *« Nous souhaitons faire la preuve de nos allégations au plus tôt pour rétablir le rapport de force et retourner à la table de négociation. La publication de ce journal en contravention avec les dispositions antibriseurs de grève fait perdurer le conflit. Il faut que ça cesse! »*

Une décision rapide SVP!

Rappelons que lors du lock-out au *Journal de Québec*, le syndicat avait déposé une plainte similaire à la CRT. Bien que la commissaire Myriam Bédard ait rendu une décision en faveur du syndicat et reconnu la présence de scabs, celle-ci est survenue quatre mois après la fin du conflit ! Pas très utile pour les centaines de personnes qui, jour après jour sur le trottoir, construisent un rapport de force et luttent pour retrouver leur emploi. Il faut que la lumière soit faite le plus rapidement possible sur ce dossier, mais le ministre du Travail, David Whissell, affirme qu'il est incapable d'intervenir auprès de la Commission pour faire accélérer le processus. Attitude inconcevable ! Puisque en tant que ministre du Travail il pourrait, en demandant exceptionnellement une réduction des délais, contribuer au règlement plus rapide d'un conflit de travail qui fait mal aux individus et aux relations de travail ●

www.ruefrontenac.com

Casino de Montréal

Les lock-outés en tournée

Toujours dans la poursuite de leurs activités pour faire avancer les négociations, les agentes et les agents de sécurité du Casino de Montréal ont entrepris, le 9 avril dernier, une tournée des ministres du gouvernement Charest. Leur but : sensibiliser d'avantage les membres de l'assemblée nationale sur la nature du conflit qui perdure depuis près de 8 mois.

Entre autres gestes, ils remettront, aux ministres visités, une lettre les invitant à poser des questions au Conseil de ministres ainsi qu'à Raymond Bachand, responsable de Loto-Québec, concernant le lock-out décrété par l'employeur. Dans cette lettre, ils font le point sur la négociation qui ne débloque pas et déplorent le fait que l'employeur ait annoncé, en janvier dernier, une coupe de 30% des heures travaillées à la sécurité du casino. Ils précisent que dans le contexte économique actuel, il est totalement inapproprié pour une entreprise publique comme le casino de couper des heures travaillées. Ils questionnent aussi fortement le sens des responsabilités de la direction du casino qui veut réduire le nombre d'agents affectés au repérage des joueurs compulsifs, aux premiers soins, à la prévention des incendies, aux patrouilles parmi la clientèle et au transport des valeurs.

Le Syndicat des employé-es de la Société des casinos du Québec – CSN - Unité sécurité continu donc de mettre tout en œuvre pour une obtenir une véritable négociation afin de conclure une convention collective satisfaisante ●

Concevoir la diversité autrement

Journée internationale contre l'homophobie

Comme à chaque année, le 17 mai marque la journée internationale contre l'homophobie. Le thème retenu, **L'HOMOSEXUALITÉ N'A PAS DE FRONTIÈRES,** ouvre la réflexion sur les réalités des lesbiennes, gais, bisexuels et transgenres (LGBT) dans le monde. Dans de nombreux pays, il est encore interdit d'aimer une personne du même sexe sans risquer la prison ou même la mort. Une bonne raison pour émigrer vers des cieux plus ouverts comme le Québec !

L'intégration de chacune de ces personnes dans la société québécoise et dans les milieux syndicaux est une préoccupation importante pour le conseil central. Pour en discuter, *UNITÉ* a réuni **Manon Perron**, trésorière du Conseil central du Montréal métropolitain – CSN et responsable politique du comité immigration et communautés ethnoculturelles et **Francis Lagacé**, chargé de cours à l'Université de Montréal et à l'UQAM et membre du comité LGBT du conseil central. Nous vous livrons ici l'essentiel de leurs propos quant au thème dans la campagne 2009 ainsi que leurs réflexions sur les actions à prendre pour une réelle ouverture.

Francis Lagacé : C'est un bon thème. Parler du fait que l'homosexualité n'a pas de frontières, ni de classe, ni de lieu, ni de genre, c'est une très bonne chose. Un enseignant a pour mission d'aider les gens à s'émanciper. Alors, comme enseignant, la lutte contre l'homophobie doit faire partie de nos tâches. Si personne ne souligne le fait qu'il y a encore de l'homophobie, cela est relégué aux oubliettes.

Manon Perron : Le thème apporte l'idée d'une réalité planétaire. Cela me fait penser au travail que nous faisons avec le Comité immigration et communautés ethnoculturelles, notamment sur les défis d'intégration dont on parle beaucoup ces derniers mois. Il y a encore du chemin à faire et les personnes des minorités culturelles qui sont gaies ou lesbiennes vivent probablement encore plus de difficultés. D'une part, elles ont été déracinées de leur pays et de leur culture pour venir au Québec, mais en plus, elles doivent assumer une réalité homosexuelle qui n'était parfois même pas envisageable dans leur pays d'origine.

F.L. : Et ce n'est pas facile, car même dans la communauté gaie, il nous arrive parfois d'avoir une attitude de recul. Ce qu'on voit en premier chez l'autre, c'est l'appartenance à la communauté culturelle.

M.P. : Souviens-toi quand on a réclamé la reconnaissance des conjoints de même sexe. On exigeait en même temps une campagne de sensibilisation. Je pense que l'immigration, c'est une dimension de cette sensibilisation. Pour que la personne qui arrive puisse se sentir accueillie et s'épanouir pleinement, il faut que notre ouverture intègre l'ensemble de sa diversité y compris l'orientation sexuelle.

F.L. : Pour cela, il faut dépasser la simple idée de faire une activité ensemble. C'est un premier pas, mais ce qui compte, c'est l'intégration qui doit se faire dans nos façons de penser et d'agir. Cela doit devenir naturel.

M.P. : Ces activités sont en fait des passerelles. Mais il faut aller plus loin. C'est une des dimensions de la campagne de sensibilisation dont je parlais. On doit pouvoir entrer dans les écoles, rejoindre les milieux de travail, pour que cela fasse partie du portrait de la diversité. On fonctionne encore trop en silo, selon notre origine ethnoculturelle, notre orientation sexuelle.

F.L. : C'est pour cela que je trouve que les campagnes faites par Gai-Écoute et la Fondation Émergence sont intéressantes. Elles apportent de la sensibilisation qui devrait être relayée dans les documents produits par les différents ministères.

M.P. : Tout à fait, la diversité, il va falloir la concevoir autrement. Il faut que les nouvelles valeurs que l'on est en train de mettre en place comme société finissent par paraître, y compris dans les milieux de travail, qui sont des lieux d'intégration sociale importants.

F.L. : Il faut que la journée contre l'homophobie soit une sorte de point culminant des petites choses qu'on fait tous les jours pour pratiquer cette ouverture de société dont on a parlé. Si j'étais en classe ce jour-là, j'en profiterais pour en parler ●

Propos recueillis par Jacques Tricot

www.homophobie.org

Jeunes et vie syndicale

Fortifier les maillons de la chaîne

C'est avec empressement que le Comité jeunes du Conseil central du Montréal métropolitain – CSN (CCMM-CSN) invite tous et toutes les membres des syndicats de la région à une journée d'échanges… sur la vie syndicale !

La vie syndicale est caractérisée par un ensemble d'activités permettant d'animer la structure du syndicat. Que l'on soit une jeune militante ou un jeune militant, que l'on occupe une responsabilité spécifique dans le syndicat ou que l'on soit nouvellement élu-e au comité exécutif, chacun doit se sentir à l'aise afin de jouer pleinement son rôle là où il se trouve. Plusieurs jeunes syndiqués s'interrogent sur les moyens à prendre pour bâtir ou pour maintenir le cap de cette grande aventure qu'est la vie syndicale. Aussi, ils et elles considèrent que des thèmes comme la syndicalisation, le mouvement des jeunes et la mobilisation méritent d'être discutés.

Vous désirez participer au débat ? Alors, inscrivez-vous sans tarder au forum : ***Jeunes, responsables et solidaires : Prenons notre place!*** qui se tiendra le mercredi, 10 juin 2009, de 9 h à 17 h, au Centre St-Pierre, salle 100, 1212 rue Panet, Montréal (métro Beaudry).

Entre autres invité-es : Mélanie Laroche, professeure associée à l'école des relations industrielles de l'Université de Montréal, Lise Poulin, secrétaire générale de la CSN et David Bergeron-Cyr, vice-président de la Fédération du commerce-CSN.

Pour vous inscrire : Faire parvenir, au plus tard le lundi, 1er juin 2009, votre nom et le numéro de votre syndicat à Mireille Bénard : mireille.benard@csn.qc.ca ou par téléphone au 514-598-2030 ●

Connaissez-vous votre Conseil régional de l'environnement?

Le Conseil régional de l'environnement (CRE) de Montréal est une instance régionale fondée en 1996, qui milite pour la prise en compte de la dimension environnementale dans le développement de la métropole. Il produit des mémoires, des déclarations et organise des mobilisations dans le cadre de différents dossiers, comme la réfection de l'échangeur Turcot ou la gestion des matières résiduelles. Le CRE regroupe environ 130 membres, dont notre conseil central, qui siège au conseil d'administration et au comité exécutif. La participation du conseil central au CRE permet de concrétiser notre engagement envers l'environnement et de s'unir à d'autres organisations pour défendre notre milieu de vie. Elle favorise aussi une réelle prise en compte du volet social du développement durable ●

Nathalie Guay
Comité environnement
et développement durable CCMM

www.cremtl.qc.ca

Comité environnement et développement durable

La Chine et la crise

Un pays confiant

La Chine, un des moteurs de l'économie mondiale, est à son tour en difficulté et n'échappe pas à la crise. Au lieu d'avoir une croissance de son produit intérieur brut (PIB) qui se situe habituellement dans les deux chiffres, il sera cette année, pour la première fois depuis des lustres, en deçà de 10 %. Si on se fie au rapport présenté lors de la réunion de clôture de la deuxième session de la 11e Assemblée populaire nationale (APN), le 13 mars dernier, le PIB oscillera autour de 8 %. Si, au Canada, une augmentation de 8 % du PIB rendrait heureux nos capitalistes, là-bas, il en est tout autrement.

En Chine, une croissance insuffisante, même de l'ordre de 8 %, signifie une contraction de l'économie et une hausse appréhendée et fulgurante du chômage. Aussi, le flux migratoire de la campagne vers les villes et les banlieues s'effectue à un rythme soutenu. Toute pause, ou pire, tout ralentissement dans la création d'emploi empêche l'absorption et la rétention de la main d'œuvre dans les villes, accroît la fracture sociale et affame la population. La Chine passe du modèle agraire à un modèle de développement industriel de façon soutenue et continue depuis plus de trente ans. Cependant, dernièrement 19,8 millions de travailleurs et de travailleuses ont regagné la campagne devant le peu de perspectives que leur offre la ville.

Les dirigeants chinois voient la crise comme un avantage : « *Malgré les lourdes conséquences pour l'économie chinoise, l'actuelle crise financière mondiale a aussi ouvert de nouvelles perspectives à la Chine* » a déclaré le président Hu Jintao lors d'un entretien avec des parlementaires chinois. Il précise aussi : « *La Chine doit saisir cette chance pour modifier son modèle de développement et appliquer les restructurations nécessaires à un développement stable et rapide de son économie* », tiré du *Quotidien du peuple* du 7 mars dernier.

Le développement stable et rapide de son économie, la Chine le concrétise par l'ajout de mesures keynésiennes* structurantes et classiques, et par l'ajout de mesures sociales, dont l'injection de 123 milliards de dollars pour la santé. Le plan de sortie de crise se déploie en cinq points et a été présenté au forum de Davos en janvier dernier, par le premier ministre chinois, Wen Jiabao. En voici les grandes lignes : un montant gigantesque, dont on ne connaît pas la teneur, sera libéré pour la construction de lignes ferroviaires et de logements, pour la reconstruction des régions dévastées par les tremblements de terre et pour l'aide aux petites et moyennes entreprises (PME). Les banques seront pourvues de liquidités, ce qui fera en sorte qu'elles pourront prêter aux entreprises. Les industries seront modernisées afin de mieux répondre aux impératifs écologiques. Les sciences, l'enseignement, la formation et l'innovation passeront au tout premier plan. Et, croyez-le ou non, la Chine mettra sur pied un système à part entière de sécurité sociale, avec pensions, indemnités de chômage et assurance maladie.

Ce n'est qu'alors que les travailleurs oseront enfin dépenser de l'argent puisqu'ils n'auront plus à épargner pour couvrir leur sécurité sociale. C'est du moins ce sur quoi misent les dirigeants chinois!

Pierre Bibeau
Membre comité Solidarité internationale

* : Keynésianisme : Théorie économique, fondée sur la demande, la monnaie et le taux d'intérêt, élaborée par John Maynard Keynes, économiste britannique.

Assemblée populaire de Chine, là où se prennent les grandes décisions

SORTIE DE CRISE

LE MONDE D'ABORD!

1er mai

FÊTE INTERNATIONALE DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS

CSD CSN CSQ FTQ APTS AQ fiq SFPQ SFCQ FEUQ mepacq

Rassemblement

Vendredi 1er mai 2009 à 18 h 30

au Parc Préfontaine

coin de Hochelaga et Moreau

Métro Préfontaine

Fête à 20 h

à l'école

Chomedey-de-Maisonneuve

1860, rue Morgan